



Genève, le 31 octobre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale

«Le 15/03, mobilisons-nous!»

En vue des prochaines élections communales qui se tiendront les 15 mars et 5 avril 2020, un vaste dispositif d'information et de mobilisation est lancé par le canton, en partenariat avec l'Association des communes genevoises (ACG), les associations et l'Institut d'études de la citoyenneté de l'Université de Genève. Une campagne en faveur de la participation politique des personnes étrangères disposant du droit de vote sera déployée dans l'espace public et un défi citoyen sera lancé afin de favoriser une dynamique collective positive.

Afin de communiquer largement aux personnes concernées les fondements du droit de vote et de les encourager à prendre part à ce moment important de notre démocratie locale que constituent les élections communales, le département de la cohésion sociale (DCS) a développé, en collaboration avec la chancellerie d'Etat, une campagne d'information et de mobilisation, sous le nom «15/03». Cette campagne, soutenue par la Confédération, s'inscrit dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC) 2018-2021, qui vise notamment à encourager l'intégration sociale des personnes étrangères.

«15/03» fait référence au dispositif décliné en partenariat avec les communes. Le chiffre 15 est au centre de cette campagne: 15 ans que l'initiative «J'y vis, j'y vote: la cadette» a été acceptée avec la possibilité pour les personnes de nationalité étrangère de plus de 18 ans établies depuis au moins 8 ans en Suisse de voter dans leur commune. La date du 15 pour le premier tour des élections qui aura lieu le 15 mars 2020 et pour lequel cette campagne invite la population à se mobiliser.

Dans ce cadre, et dans le but de favoriser une dynamique collective positive pour augmenter la participation par rapport aux dernières élections communales, un défi citoyen sera lancé, auquel les quartiers et les communes pourront participer du 6 janvier au 15 mars 2020 avec, à la clef, des financements de projets et des prix. La règle est simple: portés par des associations d'habitants, des maisons de quartier ou des communes notamment, ces projets viseront à créer une émulation autour des élections et à renforcer le sentiment d'appartenance communale.

Il s'agit, à travers le dispositif développé et l'engagement de nombreux partenaires, d'améliorer le taux de participation des personnes étrangères à l'occasion de cette quatrième échéance électorale depuis l'acceptation de l'initiative. L'enjeu en termes de cohésion sociale est de taille pour l'ensemble des habitants de notre canton, car une participation politique plus élevée renforcera non seulement la démocratie locale mais également l'intégration des personnes de nationalité étrangère.

Cette campagne se déploiera dès le début de l'année 2020 dans l'espace public avec des

affiches en plusieurs langues, correspondant aux plus grandes communautés linguistiques présentes dans le canton. Par ailleurs, un courrier sera envoyé à chacune des personnes du public cible afin de les inviter à des séances d'information portant sur les enjeux de la vie politique municipale et les modalités de vote.

Un rapport ([Fibbi, Ruedin; 2016](#)) sur la participation des personnes étrangères aux élections municipales de 2015 rappelle qu'«à Genève, les personnes de nationalité étrangère représentent 40% de la population résidente. [...] Sur les 313'000 électeurs appelés aux urnes pour les dernières élections communales genevoises du 19 avril et du 10 mai 2015, on comptait 84'000 personnes étrangères (27%). Leur participation demeure toutefois inférieure à celle des citoyen.ne.s suisses: au premier tour de ces élections, le taux atteignait 27,7% de l'ensemble de la population étrangère éligible, contre 41,5% pour les citoyen.ne.s suisses.»

A cela s'ajoute une stabilité de la participation depuis 2005 qui vaut tant pour les électeurs suisses (le taux se situant entre 39,8% et 43,3%) que pour les électeurs étrangers (entre 24,2% et 27,8%), bien qu'à un niveau inférieur pour cette catégorie ([OCSTAT; 2016](#)).

Pour toute information complémentaire:

M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32.